ROUBAIX

LIRE PLUS HAUT

LES DRAMES DE LA JALOUSIE : UN HOMME FRAPPÉ DE SIX COUPS DE COUTEAU.

La Coopérative **«LA PAIX»** boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste **magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs** trouvent tout ce qui est nécessaire au **ménage.**

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

LE PROTÉGÉ D'EUGÈNE

Nous avons reçu plusieurs lettres dont les auteurs nous remercient d'avoir dénoncé le scandale de la décoration Faidherbe, ce singulier directeur d'école laïque, qui confie l'instruction de ses propres enfants aux maîtres et aux maîtresses congréganistes. Avec nos dévoués correspondants, nous aimons à croire que ceux qui en ont le pouvoir éviteront pareille injure aux maîtres laïques du Nord.

— Mais, M. Motte désire cette décoration, disent certains...

La raison nous semble insuffisante et ce n'est pas de cette façon qu'il faut chercher à consoler le député Cosaque de Roubaix, de l'échec de ses amis Deschanel, Guillain et Gauthier (de Clagny), en faveur de qui il menait dimanche, dans les couloirs de la Chambre, une campagne aussi bruyante qu'inutile.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — M. Victor Champier, directeur de notre Ecole des Arts Industriels, dont l'installation officielle aura lieu dimanche prochain, vient de recevoir une distinction de l'Académie Française, qui l'a proclamé lauréat pour 1902, pour l'ouvrage « Le Palais-Royal », édité en 1900-1901, par la Société de la propagation des œuvres d'art.

ATTENTAT AUX MŒURS. — Le nommé Alfred Clausse, âgé de 51 ans, tisserand, demeurant rue Inkermann, 7, à Roubaix, a été arrêté hier matin, vers 11 heures, pour s'être livré à d'obscènes exhibitions au square Pierre Catteau, devant des fillettes qui jouaient dans le jardin

UN CAMBRIOLAGE NOCTURNE. — Dans la nuit de lundi à mardi, après avoir brisé un carreau, des individus se sont introduits chez M. Henri Beels, cabaretier, route de Leers, à l'enseigne « Au Nouveau Port du chemin de fer ». Dans la Chambre, ils se sont emparés d'une somme de 28 francs, en pièces d'argent divisionnaires, contenue dans une poche de tablier pendu au pied du lit. Une somme de 17 francs renfermée dans une boîte déposée sur le palier de l'escalier a été également enlevée ainsi qu'un portemonnaie contenant une somme de 5 francs, déposé dans la poche d'un veston.

Une enquête a été ouverte au 3e arrondissement.

CE QUE L'ON TROUVE. — Henri Desbarbieux, âgé de 77 ans, tisserand, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, 94, a trouvé une action de la Coopérative « La Confiance », qu'il tient à la disposition de qui de droit.

— Jean Declercq, demeurant rue Meyerbeer, cour Fregnac, 3, a trouvé lundi, dans un terrain vague, près le pont du Beau-Chêne, sept rouleaux de courroies qu'il a déposés au 4e arrondissement.

UN GRAVE ACCIDENT DE VOITURES. — Fernand Leery, domestique de M. Félix Huyghevelde, loueur de voitures, rue d'Isly, passait hier avec une voiture de louage rue Saint-Georges, lorsque arrivé à l'angle formé par la rue du Bois, il vit venir à lui la voiture de M. Clovis Dupuy, boucher à Mouvaux, 171, rue de Lille.

Le cheval de ce dernier était emballé et M. Dupuy ne parvenait pas à le maîtriser. Aussi un choc se produisit-il, un brancard de la voiture de M. Dupuy pénétra dans le poitrail du cheval de M. Huyghevelde.

L'animal, qui a une valeur de 1.200 francs, mourut presque sur le coup.

Pendant ce temps, les conducteurs des deux voitures étaient projetés à terre d'où ils se relevaient sans aucun mal. Le cheval de M. Dupuy qui s'était abattu contre le soupirail de la cave de M. Coussaert, sellier, se releva et poursuivant sa course folle, en traînant l'avant train de la voiture brisée, il enfila les rues d'Inkermann, le boulevard de Cambrai, le boulevard de Paris où il finit par s'abattre définitivement épuisé au coin de la rue Chanzy.

Il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer : le corps du cheval mort a été enlevé vers 4 heures

CHUTE DANS L'ESCALIER. — Dans la nuit de lundi à mardi, Augustin Filliétroz, 43 ans, ramoneur de cheminée, demeurant chez son patron, rue du Brondeloire, s'étant levé pour satisfaire un besoin, trompé par l'obscurité, a fait une chute dans l'escalier de son domicile.

Le docteur Isbecque qui a constaté de graves contusions des côtes droites l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la fonderie de l'Epeule, un manœuvre, Alphonse Vandorme, 46 ans, 50, rue Cugnot, à Roubaix, a été blessé au pied gauche ; 15 jours de repos.

— A la Société Anonyme de peignage, Guillaume Dresbonnel, brouetteur de laine, 27 ans, rue d'Estaing, 2 s'est blessé au pied gauche avec son chariot ; 10 jours de repos

— Chez Henri Dejonckheere, un garçon boucher, Arthur Vanderplancke, 24 ans, place d'Amiens, 8, a été blessé à l'avant-bras gauche ; 8 jours de repos.

L'ENTRÉE DES VIANDES ETRANGERES. — L'administration municipale a reçu hier après-midi une délégation des bouchers chevilleurs de Roubaix. Ces derniers demandent paraît-il l'interdiction de l'entrée à Roubaix des viandes étrangères, provenant principalement des abattoirs de Lille, ou environ 250 bouchers de la localité s'approvisionnent.

Ce serait à leur avis, le moyen d'assurer à Roubaix, une vente de viandes saines, tout en augmentant le produit des recettes de l'Abattoir, — et en favorisant les commerçants de ce quartier qui auraient tout à gagner de voir se développer le trafic de cet établissement municipal.

M. Deschodt, adjoint, a promis d'examiner la question et d'y donner une prompte solution.

Comme conséquence d'achats très avantageux les **Galeries Lilloises,** 45, rue Nationale, Lille, ont, cette année, consciencieusement baissé les prix des **Chapeaux de Paille.** Choix important.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 3 juin 1902

Naissances. — Céline Prouvost, rue Blanchemaille. — Suzanne Lérisson, rue Decrême, 131. — Blanche Balcaen, rue Beaurewaert, cour Jénart, 5. — Albert Devos, rue de la Longue-Chemise, 20.

Décès. — Marie Baudris, 49 ans, ménagère, rue de Condé, 53. — Adolphe Lortioit, 61 ans, teinturier dégraisseur, rue de Lannoy, 91.

TOURCOING

UNE RIXE A LA FRONTIERE

Toujours le couteau. — Deux blessés.

Quand donc perdra-t-on, à la frontière, l'habitude d'en venir aux mains pour des motifs les plus futiles ?

Après la bagarre sanglante du Touquet, qui a coûté la vie à Delattre, voici maintenant que nous avons à enregistrer une rixe sanglante qui s'est déroulée lundi soir au hameau du Risquons-Tout, dépendance de Reckem, près Tourcoing.

LA RIXE

Vers cinq heures et demie, lundi après-midi, un jeune homme, Hector Vanbeclaere,, 19 ans, domicilié à Reckem (Belgique), rue du Bas-Chemin ,venait à Tourcoing où il travaille de nuit dans un peignage.

Il était arrivé à une centaine de mètres, au-delà de la frontière belge, quand il rencontra un nommé Adolphe Vanasbrouck, dit « Dock », 24 ans, peigneur, demeurant rue du Théâtre, 20, à Mouscron.

Celui-ci s'élança sur Vanbeclaere, lui reprochant de l'avoir dénoncé comme portant un revolver, lui porta un coup de tête dans la poitrine et l'empoigna par le cou.

Vanbeclaere sortit son couteau dont il porta un coup à Vanasbrouck, dans la région lombaire, puis il prit la fuite vers la frontière française.

Il fut rejoint au bureau de douane au moment où il passait la visite, par un sieu Kesteloot Ernest, 26 ans, cordonnier à Neuville-en-Ferrain, qui avait assisté à la scène, et qui pour venger Vanasbrouck, son ami, s'élança sur lui et lui porta un coup de couteau dans le bras droit.

Les douaniers intervinrent et arrêtèrent Kesteloot et Vanasbrouck, qu'ils gardèrent à la disposition de la gendarmerie, prévenue.

Ces deux chevaliers du couteau ont été conduits à Lille mardi matin.

La blessure de Vanbeclaere n'est pas bien terrible. Plus grave est celle de Vanasbrouck, qui, malgré cela a pu rejoindre Mouscron où il a dû s'aliter.

Grave accident aux Magasins généraux

Un grave accident s'est produit hier matin aux Magasins généraux rue de Roubaix.

Plusieurs ouvriers de la filature de coton de M. Duvillier-Waltine, rue du Tilleul, étaient occupés dans lesdits magasins à charger des balles de coton sur un camion, quand, soudain, par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux, Henri Devolder, porta un coup de crochet à un de ses camarades, Abel Dujardin, 45 ans, demeurant rue de la Croix-Blanche, qui fut grièvement atteint au jarret droit.

Sous le coup de la douleur, le blessé partit en toute hâte chez M. le docteur Dewyn, qui lui prodigua ses soins et pratiqua des points de suture pour arrêter l'hémorragie qui était abondante.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un repos d'un mois lui est nécessaire pour la guérison.

UNE ADRESSE DE FELICITATIONS A M. LEON BOURGEOIS. — L'Administration municipale de Tourcoing a adressé à M. Léon Bourgeois, élu président de la Chambre, la dépêche suivante :

« M. Bourgeois,

Président Chambre des Députés, Paris.

« L'Administration municipale de Tourcoing, réunie ce 2 juin, adresse à M. Bourgeois, le nouveau président de la Chambre des Députés, ses plus chaleureuses félicitations et l'assurance de son profond dévouement aux idées vraiment républicaines. »

UN COUVREUR QUI TOMBE D'UN TOIT. — Hier matin, vers 6 heures et demie, un manœuvre de couvreur, Albert Dhalluin, 15 ans, domicilié rue de la Prairie, était occupé, pour le compte de M. Charles Parent, entrepreneur, à réparer une nochère sur la toiture de la maison habitée par M. Sipra, rue du Chêne-Houpline, et appartenant à M. Masure-Six.

Soudain, en voulant placer une feuille de zinc Dhalluin perdit l'équilibre, et vint s'abattre sur le sol d'une hauteur de six mètres.

Dans sa chute, l'ouvrier s'est fracturé le poignet droit et s'est fait des contusions et plaies multiples.

Il a reçu les soins du docteur Desfossez, qui l'a fait admettre d'urgence à l'Hopital civil.

Son état n'est pas grave. L'incapacité de travail sera de deux mois.

AU FEU ! — Hier matin, vers 9 heures, un feu de cheminée, qui a été rapidement éteint par les pompiers de garde au Blanc-Seau, s'est déclaré chez M. Edouard Delettre, dessinateur, rue des Fleuchers, 12.

Il n'y a pas eu de dégâts.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier aux Halles : marée, 1300 k. ; poirs, 60 k. ; cerises, 60 k. ; choux, 300 ; asperges, 200 bottes ; oseille, 6 paniers ; épinards, 4 paniers.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi, à trois heures du soir, il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, à l'adjudication en six lots pour la démolition des maisons situées sur l'emplacement du nouveau boulevard du Cimetière.

Voici les résultats :

2e lot : Deux maisons à M. Grimonprez ; adjudicataire, M. Losfeldt, pour 150 fr.

3e lot : Six maisons à M. Delplanque ; adjudicataire, M. Dupas Florin, pour 1.601 fr.

5e lot : Deux maisons à M. Dhalluin ; adjudicataire, M. Montagne, pour 305 fr.

Les 1er, 4e et 6e lots n'ont pas été adjugés, vu les offres insuffisantes faites par les soumissionnaires.

UN ACCIDENT AU BRUN-PAIN. — Vers 3 heures de l'après-midi, un domestique, Henri Delmotte, 18 ans, travaillant au service de M. Vandecastel, négociant, rue du Brun-Pain, a été serré entre le mur et un camion chargé de bois, qu'il conduisait, en rentrant dans la cour de son patron.

Delmotte a reçu des contusions qui l'obligeront à un repos de 15 jours

SERAIT-CE UN SUICIDE ? — Un ouvrier débourreur, nommé Pierre Vanpistal, âgé de 48 ans, a quitté son domicile rue d'Epi-Flandres, 15, depuis plusieurs jours et n'est plus reparu.

Toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver ses traces sont restées infructueuses.

Avant son départ, Vanpistal a donné un sou à son plus jeune enfant en lui disant : « Tiens, c'est le dernier que je te donne ! » Depuis huit jours, le pauvre homme avait des idées de suicide.

La police est avisée de cette disparition inquiétante.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing, du 3 juin 1902

Naissances. — Coupain Germaine, rue de Bazeilles. — Delvoye Désiré, rue des Girondins, 17. — Beulque Angèle, rue de Menin, 203. — Scamps Eugénie, rue du Cœur-Joyeux, 12. — Altazin Geneviève, rue Chateaubriand, 27. — Honoré Louis, rue Nationale, 94. — Delepoulle Jacques, place Leverrier, 3.

Décès. — Picavet Clémentine, 82 ans, rue de Paris, 144. — Vanoverfels Félicien, 11 mois, rue des Phalempins, 123.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

PUBLICATION DE ROLES. — Le rôle des Contributions de la taxe militaire sont mis en recouvrement depuis le 1er juin.

SCENE DE SAUVAGERIE. — Lundi soir, vers 6 heures et demie, le nommé Charles Nicaisse, 21 ans, journalier, demeurant Grande-Rue, cour des Deux-Moulins, entrait chez Vermesch, estaminet du « Pigeon Voyageur », rue de Lille, acsompagné d'Arthur Labbe et se fit servir des consommations. Nicaisse, qui était en état d'ivresse, refusa de les payer et sortit. Il alla chercher noise au frère du cabaretier, et le menaça. Le cabaretier invita Labbe a reconduire son ami chez lui, ce que fit ce dernier. Mais Nicaisse ne voulut rien entendre et dit qu'il allait tuer le cabaretier.

Celui-ci qui avait entendu le propos ferma sa porte. Nicaisse voyant la porte fermée brisa alors deux carreaux avec ses coudes. Le cabaretier courut chercher son revolver, dans sa chambre à coucher, puis pour faire peur à Nicaisse tira un coup de son arme qui était chargée à blanc, en l'air.

Nicaisse s'enfuit et se rendit à l'estaminet Vanholande, rue du Quai. Là, il commanda deux chopes qu'il renversa, puis celle d'un client ; il mit cette dernière dans sa poche et dit : «Avec celle-ci, je vais tuer les gardes de Croix et le commissaire ! » Enfin arrivèrent les gardes Ghesquierre et Spriet qui saisirent le forcené qui se révolta. Ils parvinrent à traîner Nicaisse qui se roulait à terre jusqu'au violon.

La femme de Nicaisse, Marie Dubus et sa sœur Céline qui étaient venues, vers 11 heures du soir, faire du potin devant la maison du garde Spriet pour que leur mari et frère fut relâché, ont été également écrouées à la prison municipale pour y passer la nuit.

Elles ont fait chacune l'objet d'une contravention pour tapage nocturne.

ETAT CIVIL du 2 juin 1902. — *Naissances.* — Maurice Wallaert, rue Voltaire, 27. — Lepers Maurice, rue des Trois-Villes, 22.

WATTRELOS

LIRE PLUS HAUT : Terrible accident à Wattrelos; Deux hommes tués, un gravement blessé.

ETAT CIVIL du 2 juin 1902. — *Naissance.* — Adrien Paux, rue Jean-Bart.

Publications. — Jean Bays, 31 ans, daubeur, et Clémence Darin, 29 ans, sans profession. — Henri Lefebvre, 22 ans, peigneur, et Marie Gilmont, 19 ans, soigneuse. — Louis Rousselle, 26 ans, employé de commerce, et Apolline Plumecocq, 21 ans, sans profession. — Ch.-Louis Van Laere, 21 ans, rattacheur, et Marie Buys, 19 ans, soigneuse. — Emile Flipot, 24 ans, tisserand, et Philomène Matillâtre, 25 ans, soigneuse. — Henri Dumazy, 40 ans, laveur, et Rosine Duforeau, 37 ans, soigneuse. - Alfred Duvilers, 31 ans, tisserand, et Maria Duquesnoy, 32 ans, bobineuse.

Décès. — Louis Lampe, 82 ans 2 mois, sans profession, Houzarde. — Jeanne Noclain, 3 mois 23 jours, Nouveau-Monde.

MARCQ-EN-BARŒUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira jeudi 5 courant, à huit heures du soir.

Ordre du jour : Compte et Budget du Bureau de Bienfaisance. — Compte et Budget de l'Hospice. — Compte et Budget des Fabriques. — Compte de gestion du Receveur municipal. — Compte administratif du Maire. — Budget additionnel communal 1902. — Budget primitif de 1903. — Catastrophe de la Martinique (Souscription). — Soutiens de famille. — Tramway électrique de Lille-Halluin.

L'AMOUR DE LA FRANCE. — A la suite d'une dénonciation, le garde-champêtre Van Vooren a mis en état d'arrestation lundi dernier, le nommé Camille Swaenpoel, âgé de 21 ans, né à Roulers (Belgique), et sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

EFFET DE LA CHALEUR. — Lundi après-midi, le garde Roussel, aidé de son collègue Van Vooren, a mis en état d'arrestation le nommé Valke, âgé de 31 ans, domestique au service de M. Courouble, cultivateur.

Valke a été remis en liberté mardi matin, mais un procès-verbal pour ivresse a été dressé à sa charge.

A LA MAIRIE. — A partir du 8 juin, les bureaux de la Mairie seront ouverts les dimanches, de neuf heures à onze heures, pour le service ordinaire, et de onze heures à midi, pour le service de la Caisse d'épargne exclusivement.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Hélène Everaert, rue Saint-Patrick. — Flore Brugeman, rue Montgolfier. — Louis Seriyppens, rue du Midi.

Décès. — Denise Demilecamps, 5 mois, rue de Marquette, 32.

LE NORD

LILLE

Le crime de la rue Gambetta

Madame veuve Hainaut, de Ronchin, qui n'avait pu encore se rendre aux convocations de M. le juge d'instruction, était, hier, dans le cabinet de M. Davaine. Elle a été confrontée avec Maurice Bouche, l'assassin de Mlle Marie Henry. De même que sa sœur, elle l'a parfaitement reconnu.

Ce qu'avait dit Antoine Tweehuizen est donc parfaitement exact. Quelques jours avant le crime de la rue Gambetta, Maurice Bouche a essayé chez madame Hainaut un coup qui n'a pas réussi parce que celle-ci ne lui a pas ouvert la porte.

Madame Bouche, la malheureuse mère du jeune assassin, avait écrit à M. Davaine pour lui demander de voir son fils. Ce dernier avait également manifesté le désir de voir sa mère.

Après la confrontation, madame Bouche, qui s'était rendue à Lille, a été introduite dans le cabinet de M. Davaine. Mise en présence de son fils, elle a beaucoup pleuré. Cependant ce dernier est resté presque insensible.

Il continue à nier toute participation dans l'assassinat de Mlle Marie Henry. Mais il se défend : il essaie de réfuter la lourde accusation qui pèse sur sa tête ; il répond aux questions et demande à en poser.

L'instruction de cette affaire ne saurait tarder à être close. M. Davaine n'a plus guère qu'à classer les pièces du dossier très-volumineux.

Le drame de la rue de Juliers

Nous avons dans tous ses détails, raconté le drame passionnel qui s'est déroulé, il y a quelques jours, au *Bar Anversois*, rue de Juliers.

Romain Darquennes, demeurant rue des Sarrazins, 12, marié, ne pouvant épouser sa maîtresse, Marie Dezutter, mariée elle aussi, avait tiré sur cette dernière trois coups de revolver ; puis avait tourné son arme contre lui-même.

Les deux amants furent transportés dans un état désespéré à l'hôpital de la Charité.

Le lendemain, Romain Darquennes y décédait, après avoir subi l'opération du trépan.

Marie Dezutter a suivi de près son meurtri; elle a succombé, hier, des suites de ses blessures.

Violent incendie quai du Wault

125,000 FRANCS DE DECATS

Un violent incendie a détruit, mardi matin, la corroierie de MM. Flinois et Colmant, quai du Wault, 25 et 27.

L'ALARME

On se rappelle qu'il y a quatre ans, le feu avait dévoré la corroierie Lechat et s'était étendu à la brasserie voisine. C'est sur l'emplacement de cette corroierie qu'avait été reconstruite celle exploitée actuellement par MM. Flinois et Colmant. Elle occupe seize ouvriers.

Vers 2 heures 50, mardi matin, M. Lambelin, allumeur de gaz, demeurant cour des Trépassés, passait rue de la Hallotterie, lorsqu'il aperçut des flammes sortant des ateliers de MM. Flinois et Colmant. Il s'empressa de donner l'alarme et prévint les pompiers du poste voisin.

LES SECOURS

Ceux-ci arrivèrent immédiatement, avec un dévidoir, sur les lieux du sinistre. Ils réveillèrent le concierge de l'immeuble, qui ne s'était aperçu de rien, et se mirent en mesure de combattre le fléau.

Peu après, aux pompiers de la Hallotterie, vinrent se joindre ceux de la caserne Malus, amenant une pompe à vapeur, et ceux de la Halle-aux-Sucres, amenant leurs dévidoirs. Un piquet d'incendie, pris dans le 43e de ligne arriva également.

M. le commandant Druez commandait le service de secours ; M. Foucart, commissaire de permanence, le service d'ordre.

L'incendie était dans toute sa violence ; la toiture tout entière de la corroierie flambait. Et les pompiers devaient se contenter de préserver les immeubles voisins, les bâtiments de l'équipement militaire, la brasserie Vandame, une fabrique d'huile.

Répartis quai du Wault, rue de la Hallotterie, ils s'y employèrent de leur mieux.

A 3 heures et demie, la toiture s'effondrait avec fracas. Ce n'est plus qu'un amas de colonnes, tordues sous l'action du feu, de débris de machines qu'on aperçoit dans les flammes. Mais peu après l'incendie diminuait d'intensité. Le feu était bientôt circonscrit, et, à 5 h., tout danger était disparu.

LA CAUSE. — LES DEGATS

La cause de ce sinistre est inconnue. Les ouvriers, lundi, n'avaient travaillé que jusqu'à 6 heures et demie, et n'avaient pas fait usage de l'électricité.

On se perd en conjectures. On ne peut même pas déterminer l'endroit précis où le feu a pris.

Toute la corroierie est détruite, à l'exception d'un petit magasin et de la salle des machines.

MM. Flinois et Colmant n'ont pas encore estimé les dégâts qui leur sont causés par cet incendie. On peut les évaluer de cent à cent vingt-cinq mille francs.

LA MISERE

M. Crétin Alexandre, âgé de 56 ans, vitrier, demeurant rue de Gand, numéro 7, était disparu de son domicile depuis le 30 mai dernier.

On a retiré, hier matin, vers huit heures, son cadavre du canal de la Deûle, près de l'écluse de la Barre. Le malheureux s'était attaché au cou une pierre avant de mettre à exécution le fatal projet que lui avait suggéré la misère.

Le corps a été transporté à la Morgue.

LA FORTUNE VIENT EN DORMANT. — Pas toujours, M. Petit Alphonse, chaudronnier, demeurant rue Malsence, en a fait l'expérience à ses dépens.

Lundi, vers trois heures, il s'était endormi sur les remparts, près de la porte Louis XIV. Un adroit filou en a profité pour lui subtiliser deux montres qu'il portait sur lui; l'une en or, l'autre en argent. Voici un homme qui saura l'heure ; mais il eut été plus généreux à lui de laisser au dormeur moins la montre en argent.

Alphons Petit, qui a trouvé la plaisanterie mauvaise, est allé la conter à M. le commissaire de police du 8e arrondissement.

MALHEREUX ACCIDENT. — Lundi, vers quatre heures 15, M. Brunel Edouard, 52 ans, journalier, demeurant rue Buffon, cour Bef, 8, en descendant les escaliers des remparts, à la porte de Douai, a fait un faux pas. Il est tombé d'une hauteur de deux mètres.

Une commotion cérébrale s'en est suivie, et M. Edouard Brunel a dû être transporté à l'hôpital de la Charité.

LES PREMIERES CHALEURS. — Vers onze heures et demie, hier matin, M. Bonami Prosper, 37 ans, charretier, passait faubourg de Béthune, conduisant un tombereau dans lequel il était monté. Pris soudain d'un éblouissement, il est tombé sur la chaussée et s'est luxé l'épaule gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Jacquemart, M. Bonami a été transporté à son domicile, à Croix.

SUR LES FORTIFS. — Lundi, M. Oscar Cocheteux, 23 ans, maçon, demeurant à Mouvaux, prenait vers huit heures du soir, le frais sur les remparts, près de la Noble-Tour. Son pied ayant glissé, il est tombé dans le fossé.

Il s'est fait, dans sa chute, de multiples contusions. Admis à l'hopital Saint-Sauveur, il y a reçu les soins de l'interne de garde.

L'EXPOSITION DE LILLE

LA GALERIE DES MACHINES. — LA FORCE MOTRICE

Dans les expositions modernes, la Galerie des Machines est sans contredit la partie la plus attrayante : c'est celle qui intéresse le plus de gens, même parmi les profanes.

Aussi cette partie devait-elle aujourd'hui que les sciences et les industries mécaniques ont accompli tant de progrès, présenter une importance considérable dans notre centre industriel.

Les organisateurs de cette section n'ont pas failli à la lourde tâche leur incombant. Telle qu'elle est notre Galerie des Machines, constitue l'une des parties les plus complètes et les plus intéressantes à visiter de l'Exposition. Les principales maisons faisant le renom de l'industrie du fer, avaient tenu à prêter leur concours en envoyant à l'Exposition les plus beaux spécimens de leur fabrication.

Nous examinerons prochainement en détail toutes les richesses que renferme cette section, nous nous occuperons seulement aujourd'hui de la force motrice.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, la vapeur est produite par une serie de generateurs : Babcok et Wilcox, Delaunay, Belleville, Niclausse et Roser.

La force est produite par des groupes électrogènes : N° 1, Mollet Fontaine Graineur ; N° 2, Compagnie Franco-Américaine « La Française Electrique » ; N° 3, Belleville-Henneboin ; N° 4, Belleville, Société de Creil ; N° 5, Moteur à gaz Nicl, Société électrique du Nord.

Tous ces groupes fonctionnent dimanche prochain pour la Pentecôte. Mollet Fontaine, le premier groupe Mollet Fontaine Graineur a été mis en marche dimanche dernier, à cinq heures du soir.

Après quelques heures de fonctionnement, M. Hugeneur de la Maison Mollet Fontaine et Cie n'a pas hésité à mettre tout en charge sur sa machine qui a donné d'une façon les plus satisfaisantes.

Les canalisations électriques de transport de force et d'éclairage sont établies par la Maison A. et G. Martine et Cie.

La cheminée des generateurs nous avant paru ridiculement petite, nous en avons demandé la raison. On nous a répondu que cette hauteur était très suffisante, étant donné que le tirage était produit artificiellement par un ventilateur spécial aspirant à 32 millimètres de dépression la fumée des générateurs, qu'il refoule ensuite dans cette petite cheminée. Celle-ci ne sert donc en quelque sorte que d'orifice d'évacuation.

Nous sommes heureux de constater qu'au point de vue mécanique l'Exposition de Lille est une des plus belles que nous ayons vu après Paris.

Elle fait le plus grand honneur à tous ceux qui ont contribué à l'organiser et à mener à son installation à bonne fin.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

DEUX CORTÈGES

(Rien de commun que le titre, avec le fameux sonnet de feu Joséphine Soulary, je crois, sonnet si méchamment critiqué par Mossieu Jules Lemaitre, quand il était ou prétendait être homme d'esprit.)

On ne dira pas que Valenciennes, depuis quelque temps, est privée de distractions ; dimanche encore, deux spectacles de la rue, d'un intérêt différent, ont été offerts aux yeux et aux oreilles de nos concitoyens.

Le premier fut — j'en rougis — la grotesque manifestation dite de la fête-Dieu, souvenir enlaidi, cancature vile et grossière des fêtes païennes, où, tout au moins, l'art et la beauté revêtaient les pratiques religieuses d'un incomparable éclat.

Oui, Valenciennes, pour la plus grande satisfaction de la secte cléricale, pour le plus vif affront à faire aux républicains dignes de ce nom, sous le spécieux prétexte de la tradition et du commerce — ce qui n'est pas démontré — continue à être, annuellement, souillée de ces révoltantes mascarades.

A Douai, l'ami « Pedibus » met ces turpitudes sur le compte d'un maire réactionnaire, et s'en indigne.

Or, M. Devillers est républicain.

Zuze un peu, mon bon Pedibus de ce que l'on verrait chez nous, s'il ne l'était pas.

Mais nous en recauserons.

Inutile de dire, à la honte de notre ville, que la procession — qu'on se propose de renouveler dimanche — avait attiré une assistance considérable.

L'après-midi, se déroulait, ironique antithèse, le cortège des Incas. Humanité, solidarité, bienfaisance, telles étaient les nobles devises dont s'étaient inspiré les organisateurs. Logiques avec eux-mêmes, ceux de la procession auraient pu inscrire sur leurs bannières : ignorance, oppression, barbarie.

On sait d'ailleurs le succès de cette touchante manifestation, qui s'est traduit par une notable recette, où sont entrées pour une large part les modestes offrandes des travailleurs.

Et il convient de mettre en lumière un incident particulier, qui me paraît fort suggestif :

Les organisateurs de la Marche avaient pensé à louer l'estrade installée devant l'Hôtel-de-Ville, d'où les grandes dames, pour 50 centimes pouvaient assister au défilé.

On a eu une recette de 2 fr. 50 ! !

Or, il est remarquable que pas une dame quêteuse, pas une des nobles hystériques qui, il y a quelques semaines, se dévouaient pour les « bonnes » élections, ne manquait à la procession du matin, et qu'au retour, dans les églises, les plateaux des mendigots sacrés regorgeaient de pièces blanches ou dorées...

Jugez et comparez !

Jeune reporter.

LA VARIOLE

La variole, dont quelques cas isolés avaient été signalés dernièrement, semble être en recrudescence dans la région.

La semaine dernière, trois personnes gravement atteintes ont été conduites à l'hôpital, et y seraient décédées.

A Saint-Vaast-la-Haut, une jeune femme de 22 ans, est morte hier, et les constatations n'ayant laissé aucun doute sur la nature de la maladie, l'inhumation a eu lieu quelques heures après.

Il ne convient pas de s'alarmer outre mesure du danger que présenterait l'extension de l'épidémie, mais de prendre dès à présent, et résolument, les mesures propres à enrayer la contagion.

Hier, à Anzin, on a revacciné les enfants des écoles. Il est à croire que les mêmes moyens préventifs ne tarderont pas à être employés à Valenciennes, et que le public sera invité sous peu à en user.

DOIGT ECRASE. — Durant Arthur, 42 ans, poêlier, était occupé chez M. Vémus, quincaillier, dans le magasin.

Une pièce de fer vint tomber sur sa main droite et l'index fut écrasé.

Cet accident exigera un traitement d'un mois environ, et entraînera probablement une incapacité permanente de travail.

DANS LE CANAL. — Un déchargeur de bateaux, Busigny André, 33 ans, demeurant rue Comtesse, était hier, vers 10 heures du matin, quai des Mines, et transbordait des pièces de bois.

Soudain, il glissa avec sa charge, et tomba à l'eau entre la berge et le bateau.

Dans sa chute, le madrier qu'il portait le heurta à la tête, lui faisant une plaie de près de 3 centimètres.

Ramené par ses camarades, Busigny fut conduit à la pharmacie Solau, où il fut pansé.

Ses blessures ne sont, par bonheur, que superficielles.

LES VOLS SUR LE MARCHE. — L'enquête relative aux vols commis par les femmes Brutoux et Descamps se poursuit.

La gendarmerie de Quiévrechain a continué les recherches à Crespin et dans les communes voisines, en vue d'établir la complicité de certaines autres personnes qui pourraient être inculpées de recel.

Ces recherches ont fait découvrir de nombreux coupons de soierie et de toile qui ont été envoyés au parquet.

Le juge d'instruction a interrogé hier les prévenues.

JEUNES ATHLETES. — La phalange athlétique du Lycée de Valenciennes, dont nous annoncions récemment les brillants succès au concours de Douai, complétait dimanche, et d'éclatante façon, sa première victoire.

Méthodiquement entraînés par leur actif et dévoué professeur, M. Sarriotte, nos jeunes lycéens, luttant contre leurs camarades de huit établissements universitaires de l'Académie de Lille, se sont classés parmi les premiers, comme on va le voir par les prix obtenus :

2e prix d'honneur collectif : une médaille de vermeil, grand module. — 1er prix de lenteur : une médaille de vermeil. — 1er prix : saut à hauteur et longueur : HERBLOT, un objet d'art en bronze. — 1er prix, lancement de poids : HERBECQ, 2 jetés valeurs égales. — 2e prix, lancement de poids : FLAMANT, un diplome. — 2e prix, course de fonds : CARUER, distance, 1.500 mètres ; temps, 5 minutes 2 secondes ; une médaille d'argent grand module. — 2e prix, course de 400 mètres, plat, MELY ; temps, 1 minute 2 secondes ; une plaquette d'étain avec encadrement de chêne. — 3e prix, course de vitesse, seniors, MELY ; distance, 100 mètres ; temps, 12 secondes 4/5 ; une épingle de cravate en vermeil. — 5 prix, course de vitesse, juniors, DELCROIX ; distance, 90 mètres ; temps, 12 secondes 4/5 ; un objet en bronze doré. — 2e prix, hors-bancs équipiers, CARDON, DESOUTTER et HERBLOT, un bronze.

Nous n'oublions pas qu'aux luttes plus disputées encore du concours général, nos jeunes compatriotes ont pris d'autant plus de coupant aussi de nombreux et brillants lauriers.

Il nous faut donc constater qu'en livrée de Valenciennes, éducation physique et éducation intellectuelle vont de pair, et qu'en notre pays des spéculations d'esprit, l'entier et le corps vigoureux, mens sana in corpore sano.

Félicitons nous-en.

VERAX.

TAMPONNEMENT. — Le chauffeur Berthe Edouard, 34 ans, demeurant à Raismes, a été lamponné par une machine en manœuvres, à la gare des Tramways, située du Marché aux Herbes.

Et en bonne compagnie, le chef de la gare avait amplement salué, à la gare de Douai qui devait, dès qu'on voyait une locomotive de pays de convalescence.

SAINT-SAULVE

CHUTE GRAVE DE CHEVAL. — Hier après-midi, Napoléon Vanhamme, 21 ans, domestique chez M. Morvan, marchand de chevaux à Valenciennes, passait à cheval, avenue du Hainaut.

L'animal buta sur un caillou et tomba, désarçonnant son cavalier.

Le garçon, du quartier Saint-Roch, tombait de la selle lorsque Vanhamme, qui se trouvait à côté de lui, le retint par le bras.

La pratique a établi que le blessé avait le tympan droit crevé et diverses plaies du crâne, et le fit transporter d'urgence en voiture à son domicile rue de Famars, à Valenciennes.

AULNOY-LES-VALENCIENNES

DANS UN PUITS. — Nous avons relaté, hier, un grave accident survenu à un ouvrier puisatier.

C'est un nommé Quantilly Edmond, 41 ans, demeurant à Anzin.

Il se trouvait en train de réparer un vieux puits d'une profondeur de 28 mètres, quand une partie du revêtement en briques céda et s'effondra sur lui.

Il fut heureusement protégé par la chemise de bois, mais néanmoins, il fut atteint à la tête, aux bras et aux mains.

Le docteur Bélin a constaté des contusions multiples dont la guérison demandera environ 15 jours.

RAISMES

LES VEINARDS. — Voici les numéros gagnants de la tombola de la Musique communale, dont les lots peuvent être réclamés chez M. Hubert, rue de Vicoigne :

96 — 3060 — 2711 — 2341 — 3764 — 3290 — 2628 — 847 — 2299 — 1353 — 930 — 1289 — 620 — 273 — 3914 — 2193 — 142 — 37 — 2853 — 3797 — 3700 — 164 — 2529 — 3653 — 279 — 3131 — 3349 — 1362 — 901 — 1414 — 1091 — 8 — 2507 — 223 — 2821 — 1487 — 1211 — 1444 — 581 — 1341 — 2148 — 2538 — 3260 — 3340 — 3415 — 3740 — 1509 — 1575 — 3119 — 1497.

PROVISION D'HIVER. — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol important de charbon commis sur les voies de triage à la gare de Raismes.

3 à 400 kilos de combustible auraient été enlevés L'enquête a fait découvrir les voleurs : ce sont les nommés Cachieux Emile et Edouard Splingart.

Le premier a été conduit hier au parquet, et remis en liberté provisoire, en attendant que la justice mette la main sur son complice.